

La préparation de votre valise

- ◇ Le linge de corps
- ◇ Pyjamas ou robes de nuit
- ◇ Robe de chambre ou training (indispensable pour vos déplacements dans la clinique)
- ◇ Pantoufles
- ◇ Essuies et gants de toilette
- ◇ Trousse de toilette (brosse, savon, brosse à dents, dentifrice,...)
- ◇ Une tenue pour votre sortie
- ◇ De quoi s'occuper (lecture, ipod, jeux,...)

Les heures de visites

- en chambre commune: de 14h - 16h et 18h - 19h45

- en chambre privée: de 14h - 19h45 sans interruption

Nous insistons sur le respect de ces horaires afin de pouvoir assurer des soins de qualité aux patients.

Les chambres privées

Elles ne sont attribuées qu'après accord du médecin et en fonction du nombre de lits disponibles au sein du service au moment de votre hospitalisation.

Les médicaments

Comme la loi le prévoit, tous les médicaments prescrits au cours de votre hospitalisation doivent être délivrés par la pharmacie de la clinique.

Cependant, par mesure de sécurité, nous vous demandons d'apporter les médicaments que vous prenez régulièrement et de les confier à l'infirmière. N'hésitez pas à venir les reprendre au bureau des infirmières le jour de votre départ.

Un même médicament peut être commercialisé sous différents noms; il se peut donc que votre médication soit poursuivie sous un autre nom.

L'arrivée

Attention, votre inscription au guichet ou auprès du garde, si vous êtes entré par les urgences, ne vous dispense pas de toutes les formalités à accomplir au bureau des admissions.

Présentez-vous au bureau d'admission, dans le hall d'entrée principale, route 005.

🕒 Heures d'ouverture :

- du lundi au jeudi : de 7h à 12h et de 12h30 à 18h.
- le vendredi : de 7h à 12h et de 12h30 à 17h30
- le samedi : de 13h30 à 16h
- le dimanche et les jours fériés de : 14h à 17h30

Les démarches suivantes y seront accomplies :

- ⇒ enregistrement de vos données administratives
- ⇒ paiement de l'acompte, en liquide ou par bancontact
- ⇒ placement d'un bracelet d'identification
- ⇒ location éventuelle d'un téléviseur
- ⇒ ouverture éventuelle d'une ligne téléphonique

Des renseignements complémentaires ?

Vous obtiendrez des informations générales sur le coût de votre hospitalisation, ainsi que sur les produits et services accessibles sur le site internet de la Clinique:
www.cspo.be

Vous pouvez également les obtenir au bureau des admissions : 010 437 240



Date d'admission

...../...../.....

Heure d'admission

..... H

Type d'intervention

Type d'hospitalisation

Jour

Classique

Service ou étage

.....

Type de chambre souhaité

Privée

Commune

Avant votre hospitalisation

Les documents, les démarches à ne pas oublier

- Votre carte d'identité
- Si vous n'êtes pas affilié à une mutuelle, si vous êtes hospitalisé dans le cadre d'un accident de travail ou si vous disposez d'une assurance complémentaire hospitalisation, munissez-vous des documents/carte délivré par l'organisme qui prendra vos frais en charge (assurance, CEE, CPAS, VAN BREDA, carte DKV, Assurcard, médi-Assistance,...).

Nous vous invitons à prendre contact rapidement (si c'est possible, avant votre séjour) avec l'assurance qui prendra en charge vos soins pour vous assurer que tout est en ordre et prendre connaissance des démarches à effectuer.

Et si vous en disposez :

- ⇒ la lettre de votre médecin
- ⇒ les documents concernant les examens passés avant votre hospitalisation (résultats de laboratoire, radiographies,...).
- ⇒ les attestations de remboursement de médicaments accordés par le médecin conseil.
- ⇒ si vous travaillez ou si vous êtes en période de chômage, munissez-vous du formulaire « Avis d'arrêt de travail » de votre mutuelle. Certains employeurs fournissent également un certificat spécifique d'incapacité de travail. Ces documents seront complétés par le médecin hospitalier.

A votre admission, un acompte vous sera demandé.

Le paiement est possible en liquide ou par bancontact.

Nous vous conseillons de ne pas prendre trop d'argent ou autres objets de valeur avec vous. Notre établissement ne peut être tenu responsable d'éventuels vols. Des coffres forts sont disponibles gratuitement dans toutes les chambres.

Informations générales

Le service social

Les bureaux se situent dans le hall de l'entrée principale, *route 003 et route 007*

Vous pouvez prendre contact avec un assistant social pour qu'il vous accompagne dans vos démarches (même avant votre admission si elle est programmée) : par téléphone, au 010 437 211 ou via une infirmière.

Les accompagnants

Dans la mesure des possibilités, un lit supplémentaire peut être placé dans les chambres privées. Un repas peut également être réservé pour l'accompagnant. Ces services font l'objet d'un supplément financier à votre charge.

Le parking

Un badge d'accès magnétique peut être délivré à la Réception-Téléphonie, route 001, moyennant une location de 10 € par semaine.



Heures d'ouverture de la réception-téléphonie

Route 001

- Lundi au vendredi : de 7h30 à 20h
- Samedi : de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h30
- Dimanche et Jours fériés : de 9h à 12h30 et de 13h à 19h30

Attention, en dehors de ces heures, l'accès à la clinique se fait exclusivement par les urgences.



Nom et prénom du patient :

FICHE MEMO MEDICAMENTS

Il est important que nous connaissions les médicaments que vous prenez régulièrement. Pour cette raison, nous vous demandons de compléter la fiche « Mémo Médicaments » ci-jointe avec l'aide éventuelle de votre médecin traitant. Vous la remettrez à l'infirmière qui vous accueillera.

NOM DU MEDICAMENT	DOSAGE	HORAIRE			
		MATIN	MIDI	APRES-MIDI	SOIR
Exemple : Dafalgan	500 mg	1	1	0	1